# COLORA, OFFICIAL

# DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

THE REPORT OF THE

# **ASSEMBLÉE NATIONALE**

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1991-1992

(50° SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

2e séance du lundi 1er juin 1992

# SOMMAIRE

# PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

- 1. Vote sur la motion de censure (p. 1763).
  - Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 1763)

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

- Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle (p. 1763).
- 3. Dépôt d'une proposition de loi organique (p. 1763).
- 4. Ordre du jour (p. 1764).

# LuraTech

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

### PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à vingt-deux heures.

M. le président. La séance est ouverte.

### **VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE**

M. le président. L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Barrot et scixante-deux membres de l'Assemblée (1).

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je précise que, conformément à la 101 organique du 7 novembre 1958, les délégations de vote doivent être notifiées avant l'ouverture du scrutin.

Mmes et MM. les députés disposant d'une telle délégation peuvent faire vérifier au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présence.

Je leur rappelle qu'ils doivent remettre aux secrétaires du bureau, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant, après s'être munis d'un bulletin de couleur blanche à leur nom et, le cas échéant, d'une consigne de vote « pour » au nom de leur délégant.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre G.)

M. le président. Le scrutin est annoncé dans le Palais. ..,..,..........

M. le président. Le scrutin est ouvert. Il sera clos dans quarante-cinq minutes.

(Le scrutin est ouvert à vingt-deux heures dix.)

M. le président. Je rappelle à nos collègues secrétaires qu'ils ne doivent déposer dans l'urne que des bulletins de couleur blanche et des consignes de vote « pour ».

(1) La présente motion de censure est appuyée par les soixante-six signatures suivantes

signatures suivantes:

MM. Charles Millon, Pons, Méhaignerie, Jacques Barrot, Clément, Mesmin, Caro, Mme Moreau, MM. Mestre, François d'Aubert, Rigaud, Bégault, Branger, Tenaillon, Saint-Ellier, Chollet, Meylan, Mme Ameline, MM. Griotteray, Pierre Micaux, Jacquat, de Robien, Vasseur, Rossinot, Gaillard, Gonnot, Mattei, Poniatowski, Diméglio, Gilbert Gantier, Ehrmann, Chirac, Legras, Ollier, Godfrain, Dominique Perben, Lepercq, Bernard Debré, Chasseguet, Couveinhes, Guicho, Séguin, Doligé, Goasduff, Goulet, Cuq, de Broissia, Alain Cousin, Pasquini, Couve, Charié, Richard Cazenave, Bergelin, Demange, Pierre Mazeaud, Chavanes, Mme Monique Papon, MM. Geng, Jacquemin, Guellec, Landrain, Rochebloine, Gengenwin, Foucher, Daubresse et Michel Voisin.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel mominal.

(L'appel nominal a lieu.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

l'invite nos collègues secrétaires à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers vingt-trois heures

# Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à vingt-deux heures cinquante-cinq, est reprise à vingt-trois heures trente.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure: 289.

Pour l'adoption : 286.

(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie fran-

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gabriel Kaspereit. Ils ont eu chaud!

M. Jean-Claude Lefort. Le coup passa si près que le chapeau tomba!

# DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

M. le président. J'ai reçu, le les juin 1992, de M. Pierre Mazeaud, une proposition de loi constitutionnelle relative à la ratification des traités.

La proposition de loi nº 2750 est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administra-tion générale de la République, sous réserve de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du réglement.

# DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président. J'ai reçu, le 29 mai 1992, de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi organique modifiant l'ordonnance no 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour instituer un contrôle du parlement sur le prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes.

La proposition de loi organique nº 2749 est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.



### ORDRE DU JOUR

M. le président. Mardi 2 juin 1992, à neuf heures trente, première séance publique :

Discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi nº 2677 relatif à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement (rapport nº 2745 de M. Michel Destot, au nom de la commission de la production et des échanges).

A seize heures, deuxième séance publique : Suite de l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures trente, troisième séance publique : Fixation de l'ordre du jour.

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

M. le président. La séance est levée.

(La séance est levée à vingt-trois heures trente-cinq.)

Le Directeur du compte rendu sténographique de l'Assembléc nationale, JEAN PINCHOT

### ERRATUM

au compte rendu intégral de la deuxième séance du 25 mai 1992 (Journal officiel, débats de l'Assemblée nationale, n° 35, du 25 mai 1992)

### DÉLAIS DE PAIEMENT ENTRE LES ENTREPRISES

Page 1635, deuxième colonne, troisième alinéa, rétablir ainsi le début du sous-amendement 29 :

« Elle comprend des représentants... (le reste sans changement). »

# **DÉMISSION DE MEMBRES DE COMMISSIONS**

M. Dominique Larifla a donné sa démission de membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Guy Monjalon a donné sa démission de membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

## **NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS**

(En application de l'article 38, alinéa 4, du réglement)

Le groupe socialiste a désigné :

M. Guy Monjalon pour sièger à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Dominique Larissa pour sièger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Candidatures affichées le lundi 1er juin 1992 à dix-huit heures

Ces nominations prennent effet des leur publication au Journal officiel.

## QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

Cours d'eau, étangs et lacs (pollution et nuisances : Lorraine)

579. - 2 juin 1992. - M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mime le ministre de l'environnement sur le fait que la mission parlementaire sur la pollution de la Moselle par que la mission parlementaire sur la pollution de la Moselle par les chlorures a constaté que les rejets de chlorures nocifs par les soudières dépassaient de plus de 100 p. 100 la norme européenne. Par ailleurs, les taux dérogatoires fixés par les arrêtés préfectoraux ne sont même pas respectés. Il y a là une désinvolture manifeste du patronat des soudières et il souhaiterait savoir pour quelles raisons l'administration persiste à ne pas mettre en œuvre les sanctions pénales prévues à cet effet. Par ailleurs, le patronat des soudières a annoncé le 27 mai 1992 qu'il envisageait d'augmenter de 30 p. 100 sa production et donc sa poilution. Le motif avancé est que les deux soudières n'ont pas une capacité optimale. Leur taille de 600 000 tonnes n'ont pas une capacité optimale. Leur taille de 600 000 tonnes devrait en effet être de 800 000 ou de 1 000 000 de tonnes par an pour résister à la concurrence. Il souhaiterait qu'elle lui confirme l'interdiction formelle qu'il faut opposer à toute augmentation de la pollution. Par ailleurs, une autre solution est étudiée des à présent. Elle consiste à regrouper les deux soudières en un seul établissement. Celui-ci aurait une capacité de production de 900 000 tonnes, ce qui permettrait de lui garantir une taille concurrentielle (augmentation de 50 p. 100 de sa capacité). Par ailleurs, le regroupement sur cette base des deux soudières en une seule réduirait de 25 p. 100 la production totale et donc les rejets de chlorures nocifs. Il en résulterait une amélioration considérable pour les populations situées en aval de ces sources de pollution. Il souhaiterait connaître son avis sur cette hypothèse.



# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL de la 2e séance

# du lundi 1er juin 1992

# SCRUTIN (Nº 660) public à la tribune

sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 63 de leurs collègues.

> Majorité requise ......289 Pour l'adoption......286

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

# **ANALYSE DU SCRUTIN**

# Groupe RPR (126):

Pour : 124

Mme Michèle Allot-Marie, MM. Renè André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Jacques Baumel, Christian Bergelin, André Berthol, Jean Besson, Franck Borotra, Brune Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Brolssia, Christian Cabal, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaillé, Richard Cazenave, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charlé, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Colntat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couvelnhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Bernard Debré. Jean-Louis Debré. Arthur Dehaine. Jean-Pierre nard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Devedjlan, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Guy Drut, Xavier Dugoln, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falaia, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard Frédéric-Dupont, Robert Galley, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Gulchard, Lucien Gulchon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kasperell, Jean Kiffer, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legres, Gérard Léonard. Labbé, Jacques Lasseur, Philippe Legras, Gérard Léonard, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Mlchaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mlgnon, Charles Miossec, Maurice Nénou-Pwataho, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasqulul, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Pérleard, Etienne Piate, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reltzer, Lucien Rlchard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvalgo, MM. Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Philippe Séguln, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberl, Jacques Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschiag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien et Roland Vulllaume.

# Groupe UDF (89):

Pour : 89.

# Groupe UDC (40):

MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, Dominique Baudis, François Bayrou, Claude Blrraux, Bemard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Jean Briane, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Marc-Philippe Daubresse, Adrien Durand, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Gerard Grignon, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyest, Mme Bemadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemln, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Christian Kert, Edouard Landraln, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rochebloine, Bernard Stasi, Gérard Vígnoble, Jean-Paul Virapoullé, Michel Volsin, Jean-Jacques Weber et Adrien Zeller.

# Groupe communiste (26):

Pour : 25.

MM. François Asensi, Marcelin Berthelot, Alain Bocquet, Jean-Pierre Brard, Jacques Brunhes, René Carpentier, André Duroméa, Jean-Claude Gayssot, Pierre Goldberg, Roger Gouhler, Georges Hage, Guy Hermier, Mme Muguette Jacquaint, MM. André Lajoinle, J. Claude Lefort, Daniel Le Meur, Paul Lombard, Georges Marchais, Gilbert Millet, Robert Mondargent, Louis Pierna, Jacques Rimbault, Jean Tardito, Fabien Thiemé et Théo Vial-Massat Massat.

# Non-inscrits (24):

Pour: 9.

M. Léon Bertrand, Mme Martine Daugrellh, MM. Jean-Michel Dubernard, Auguste Legros, Michel Noir, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller et Mme Marie-France Stirbols.

# Ont voté pour

Mme Michèle Alliot-Marie M. Edmond Alphandery Mme Nicole Ameline

MM. René André François Asensi Philippe Auberger Gautier Audinot Pierre Bachelet Mme Roselyne Bachelot Patrick Bulkany Claude Barate Michel Barnier

Emmanuel Anbert François d'Aubert Edouard Balladur Jacques Barrot Dominique Baudls Jacques Baamel Henri Bayard François Bayrou Rene Beaumont Jean Bégsult

Christian Bergella Marcelin Berthelot Andre Berthol Léon Bertrand Jean Besson Claude Birraux Jacques Blane Roland Blum Alain Bocquet Franck Borotra Bernard Bosson Bruno Bourg-Broc Jean Bousquet Mme Christine Boutin Loic Bouvard Jacques Boyon Jean-Guy Brauger Jean-Pierre Brard Jean Briane Jean Brocard Albert Brochard Louis de Broissia Jacques Brunhes Christian Cabal Jean-Marie Caro René Carpentier

Mme Nicole Catala Jean-Charles Cavalllé Robert Cazalet Richard Cazenave Jacques Chaban-Delmas Jean-Yves Chamard Hervé de Charette Jean-Paul Charié Serge Charles Jean Charroppin Gérard Chasseguet Georges Charanes Jacques Chirac Paul Chollet Pascal Clément Michel Colutat
Daniel Colin Louis Colombani Georges Colombier René Cousnau Alain Cousin Yves Coumain Jean-Michel Couve

René Conveinbes

Jean-Yves Cozan

Henri Cuq Olivier Dassault Marc-Philippe Daabresse Mme Martine Daugrellh Bernard Debré Jean-Louis Debré Arthur Dehnine Jean-Pierre Delalande Francis Delattre Jean-Marie Demsage Jean-François Dealen Xavier Denlau Léonce Deprez Jean Desanlis Alain Deraquet Patrick Devedjian Claude Dhinnin Willy Diméglio Eric Dollgé Jacques Dominati Maurice Dousset Guy Drut Jean-Michel Dubernard Xavier Dagola

Xavier Dagoln
Adrien Durand
Geotges Durand
André Durand
André Durar
Charles Ehrmann
Christian Estrosi
Jean Falala
Hubert Falco
Jacques Farran
Jean-Michel Ferrand
Charles Fèvre
François Fillon
Jean-Pierre Foucher
Edouard
Frédéric-Dupont

Yves Fréviile Jean-Paul Fuchs Claude Gaillard Robert Galley René Galy-Dejean Gilbert Gentler René Garrec Henri de Gastiaes Claude Gatignol Jean de Gaulle Jean-Claude Gayssot Francis Geng Germain Gengenwin Edmond Gerrer Michel Giraud Jean-Louis Goasduff Jacques Godfrain Pierre Goldberg François-Michel

Gonnot
Georges Gonse
Roger Gonhier
Daniel Goulet
Gérard Grignon
Hubert Grimnalt
Alain Griotteray
François

Grussenmeyer
Ambroise Guellee
Olivier Gulchard
Lucien Gulchou
Jean-Yves Haby
Georges Hage
François d'Harcourt
Guy Hermler

Pierre-Rémy Houssin Mme Elisabeth Hnbert Xavier Hunsult Jean-Jacques Hyest Michel Inchauspé Mme Bernadette Isaac-Sibille Mme Muguette Jacquaint Denis Jucquat Michel Jacquemia Henry Jean-Baptiste Jean-Jacques Jegon Alain Jonemann Didier Julia Alain Jappé Gabriel Kaspereit Aimé Kergyéris Christian Kert Jean Kiffer Emile Koehl Claude Labbé Marc Laffineur Jacques Lafleur Andrė Lajolaie Alain Lamessoure Edouard Landrala Jean-Claude Lefort Philippe Legras Auguste Legros Daniel Le Meur Gérard Léonard François Léotard Arnaud Lepercq Pierre Legalller Roger Lestas Maurice Ligot Jacques Limouzy Jean de Lipkowski Paul Lombard Gérard Longuet Alain Madella Jean-François Mancel Raymond Marcellin Georges Marchais Claude-Gérard Marcus Jacques Masdeu-Arus Jean-Louis Masson

Joseph-Henri Manjouna du Gasset Alain Mayoud Pierre Mazeand Pierre Mehalgnerie Pierre Merli Georges Mesmia Philippe Mestre Michel Meylan Pierre Micaux Mme Lucette Michaux-Chevry Jean-Claude Mignon Gilbert Millet Charles Milton Charles Miossec Robert Montdargent Mme Louise Moreau Alain Moyne-Bressand Maurice

Gilbert Mathieu

Jean-François Mattel Pierre Manger

Nésou-Pwataho
Jean-Marc Nesme
Michel Noir
Roland Nangesser
Patrick Oiller
Charles Paccou

Arthur Paecht Mme Françoise de Panafien Robert Pandraud Mme Christiane Papen Mme Monique Papen Pierre Pasquini Michel Pelcant Dominique Perben Regis Percet Michel Pericard Francisque Perrut Jean-Pierre Philibert Mme Yann Pist Louis Pieren Etienne Plate Ladislas Ponistowski Bernard Pons Robert Ponjade Jean-Luc Preel Jean Proriol Eric Raoult Pierre Raynal Jean-Luc Reitzer Marc Reymann Lucien Richard Jean Rigand -Jacques Elmbault Gilles de Roblen Jean-Paul

de Rocca Serra
François Rochebloine
André Rossi
José Rossi
André Rossi
André Rossi
André Rossi
André Rossi
André Rossi
Estable
André Rossi
André Rossi
André Rossi
André Rossi
Bentale
Francis Saint-Ellier
Rudy Sailes
André Santial
Nicolas Sarkozy
Meme Suzanne

Sauvalgo
Bernard Schreiner
(Bas-Rhin)
Philippe Ségala
Jean Seltlinger
Meurice Sergheraert
Christian Spiller
Bernard Stasi
Mme Marie-France
Stirbols

Jean Tardito Paul-Louis Tensillon Michel Terror Fabien Thiêmé Jean-Claude Thomas Jean Tiberi Jacques Tonbon Georges Tranchant Jean Uebersching Léon Vachet Jean Valleix Philippe Vasseur Théo Vial-Massat Gérard Vignoble Philippe de VIlliers Jean-Paul Virapoullé Robert-André Vivien Michel Voisin Roland-Vulllaume Jean-Jacques Weber Pierre-André Wiltzer Claude Wolff Adrien Zeller.

André Berthol à M. Jean-Marie Demange.
Léon Bertrand à M. Lucien Richard.
Roland Blum à M. Michel Pelchat.
Bernard Bosson à M. Claude Birraux.
Jean Bousquet à M. Raymond Marcellin.
Loïc Bouvard à M. Ambroise Guellec.
Jean-Pierre Brard à M. Louis Pierna.
Albert Brochard à M. Jean Bégault.
Robert Cazalet à M. Philippe Vasseur.
Richard Cazenave à M. Jacques Limouzy.
Jacques Chaban-Delmas à M. Alein Devaquet.
Serge Charles à M. Michel Giraud.
Georges Chavanes à M. Jean-Pierre Foucher.
Jacques, Chirac à M. Jean Tiberi.
Paul Chellet à M. Roger Lestas.
Daniel Colin à M. Leuis Colombani.
Jean-Michel Couve à M. Robert Pandraud.
René Couveinhes à M. Charles Miossec.
Jean-Yves Cozan à Mme Christine Boutin.
Olivier Dassault à M. Georges Tranchant.
Mme Martine Daugreilh à M. Jacques Toubon.
MM. Bernard Debré à M. Etienne Pinte.
Jean-Louis Debré à M. Pierre Mazeaud.
Arthur Dehaine à M. Claude-Gérard Marcus.
Jean-François Deniau à M. Charles Millotí.

Bernard Debré à M. Etienne Pinte.

Jean-Louis Debré à M. Pierre Mazeaud.

Arthur Dehaine à M. Claude-Gérard Marcus.

Jean-François Deniau à M. Charles Millou.

Léonce Deprez à M. André Santini.

Claude Dhinnin à M. Michel Terrot.

Willy Diméglio à M. Pierre Merli.

Eric Doligé à M. Georges Gorse.

Guy Drut à M. Robert Poujade.

Jean-Michel Dubernard à M. Pierre Raynal.

André Durr à M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin).

Charles Ehrmann à M. Xavier Hunault.

Christian Estrosi à Mme Suzanne Sauvaigo.

Jean Falala à M. Jean-Claude Thomas.

Jacques Farran à M. Philippe Mestre.

Jean-Michel Ferrand à M. Bruno Bourg-Broc.

Charles Fèvre à M. Pierre Micaux.

François Fillon à M. Jean-Charles Cavaillé.

Claude Gatignol à M. Francis Saint-Ellier.

Jean-Claude Gayssot à Mme Muguette Jacquaint.

Germain Gengenwin à M. Adrien Durand.

Edmond Gerrer à M. Jean-Paul Fuchs.

Jacques Godfrain à M. Eric Raoult.

Olivier Guichard à M. Jean Valleix.

Lucien Guichon à Mme Roselyne Bachelot.

François d'Harcout à M. René Garrec.

Guy Hermier à M. Alain Bocquet.

Elisabeth Hubert à M. Patrick Balkany.

Michel Inchayent à M. Hann Paul Charié.

Guy Hermier à M. Alain Bocquet.

Mme Eisabeth Hubert à M. Patrick Balkany.

MM. Michel Inchauspé à M. Jean-Paul Chané.

Denis Jacquet à M. Marc Reymann.

Michel Jacquemin à M. François Bayrou.

Henry Jean-Baptiste à Mme Bernadette Isaac-Sibille.

Jean-Jacques Jegou à M. Jean-Jacques Hyest.

Alain Jonemann à M. Louis de Broissia.

Aimé Kerguénis à M. Paul-Louis Tenaillon.

Emile Koehl à M. Jean Seitlinger.

Claude Labbé à M. Jean de Gaulle.

Jacques Lafleur à M. Pierre Mauger.

Edouard Landrain à M. René Couanau.

Philippe Legras à M. Michel Barnier.

Auguste Legros à M. Xavier Deniau.

Gérard Léonard à M. Philippe Auberger.

François Léotard à M. Gérard Longuer.

Jean de Lipkowski à M. Louis Goasduff.

Paul Lombard à M. Jacques Brunhes.

Jean-François Mancel à M. Michel Cointat.

Georges Marchais à M. André Lajoinie.

Jean-Louis Masson à M. Gautier Audinot.

Gilbert Mathieu à M. Jacques Blanc.

Georges Mesmin à Mme Louise Moreau.

Michel Meylan à M. Georges Colombier.

Mme Lucette Michaux-Chevry à M. Franck Borotra.

Mme Lucette Michaux-Chevry à M. Franck Borotra.

MM. Gilbert Millet à M. René Carpentier.
Robert Montdargent à M. Daniel Le Meur.
Maurice Nénou Pwataho à M. Gabriel Kaspereit.
Jean-Marc Nesme à M. René Beaumont.
Michel Noir à M. Patrick Devedjian.
Patrick Ollier à M. Léon Vachet.
Charles Paccou à M. Emmanuel Aubert.
Arthur Paecht à M. Hubert Falco.

Mme Christiane Panon à M. Jean-Pierre Delalande.

Mme Christiane Papon à M. Jean-Pierre Delalande. Mme Monique Papon à M. Pierre Méhaignerie.

# Ont délégué leur droit de vote

(Application de l'ordonnance nº 58-1066 du 7 novembre 1958.)

Mme Michèle Alliot-Marie à M. Jean-Claude Mignon.

MM René André à M. Alain Cousin.

François Asensi à M. Marcelin Berthelot.

Pierre Bachelet à M. Jacques Masdeu-Arus.

Edouard Balladur à M. Bernard Pons.

Claude Barate à M. Pierre-Rémy Houssin.

Domlnique Baudis à M. Jacques Barrot.

Christian Bergelin à M. Arnaud Lepercq.

MM. Pierre Pasquini à M. Gérard Chasseguet.
Dominique Perben à M. Alain Juppé.
Régis Perbet à M. François Grussenmeyer.
Michel Péricard à M. René Galy-Dejean.
Francisque Perrut à M. Henri Bayard.
Jean-Pierre Philibert à Mme Nicole Ameline.
Mm? Yann Piat à M. Georges Durand.

MM. Yann Piat à M. Georges Durand.

MM. Ladislas Poniatowski à M. Francis Delattre.
Jean Proriol à M. Yves Coussain.
Jean-Luc Reitzer à M. Jean Charroppin.
Jacques Rimbault à M. Georges Hage.
Gilles de Robien à M. Pierre Lequiller.
André Rossi à M. Jean Desanlis.
José Rossi à M. Jean-Marie Caro.
Andre Rossinot à M. Ciaude Gaillard.
Jean Royer à M. Jean-Yves Chamard.
Rudy Salles à M. Alain Moyne-Bressand.
Nicolas Sarkozy à M. Jacques Boyon.
Philippe Séguin à M. Edouard Frédéric-Dupont.
Maurice Sergheraert à M. Christian Spiller.
Bernard Stasi à M. Marc-Philippe Daubresse.
Jean Tardito à M. Pierre Goldberg.
Fabien Thièmé à M. André Duroméa.
Jean Ueberschlag à M. Robert Galley.
Théo Vial-Massat à M. Jean-Claude Lefort.

Philippe de Villiers à M. Jean-Luc Préel.
Robert-André Vivien à Mme Françoise de Panafieu.
Michel Voisin à M. Hubert Grimault.
Roland Vuillaume à M. Henri Cuq.
Jean-Jacques Weber à M. Francis Geng.
Adrien Zeller à M. Yves Fréville.

# Mise au point au sujet du présent scrutin

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4 du règlement de l'Assemblée nationale)

M. Alain Peyresitte a fait savoir qu'il avait voulu voter « pour ».

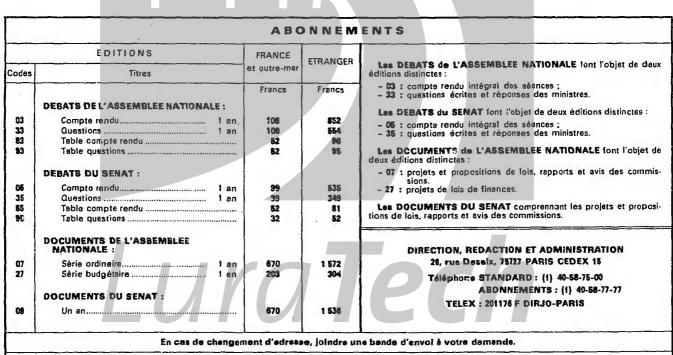
# Mise au point au sujet d'un précédent scrutin

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du réglement de l'Assemblée nationale)

A la suite du scrutin (nº 656) sur l'ensemble du projet de loi portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la Nation, l'Etat et la paix publique (deuxième lecture) (Journal officiel, débats A.N., du 22 mai 1992, page 1568) M. Jean-Marie Cambacérès a fait savoir qu'il avait voulu « s'abstenir volontairement ».



# LuraTech



Tout paiement à la communde fecilitere son exécution

Pour expédition par voie sérlenne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon le zone de destination.

# WWW. Prix du numéro : 3 FC / COM

(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)